

**Les Villes :
des espaces de Santé, des
espaces de Vie**

**La Politique municipale de
santé**

**Les logiques de travail autour des
enjeux de santé publique pour la
Ville de Rennes**



Une politique de santé qui s'appuie sur une définition très large

L'OMS définit la santé comme **un état complet de bien être et non l'absence de maladie.** Ainsi la santé, c'est bien plus que le soin et il apparaît que c'est en travaillant sur les facteurs favorables à la santé que l'on peut changer améliorer l'espérance de vie en bonne santé



Les constats en santé sur le territoire qui poussent à travailler sur les environnements favorables à la santé et sur la prévention (étude ORSB, échelle Ville de Rennes 2010)

- **Il existe de véritables spécificités du territoire rennais en tant que Ville Centre :**
 - Une population en situation de vulnérabilité importante : population précaire (10% de la population migrante), Zones urbaines sensibles 25%, 1/3 de la population rennaise est étudiante.
 - Une offre de soin importante et exhaustive mais disparate sur le territoire avec une problématique de mise en accessibilité des cabinets médicaux et une carence en infirmier.
- **La mortalité rennaise : un état de santé globalement favorable vis-à-vis de la moyenne nationale mais une mortalité prématurée (survenue avant 65 ans) et prématurée évitable bien supérieure au reste du territoire national.**
- **Les causes de décès : une situation très défavorable concernant les pathologies liées à l'alcool ainsi que pour le suicide, la mortalité par cancer et pathologies de l'appareil circulatoire restant inférieure à la moyenne nationale.**

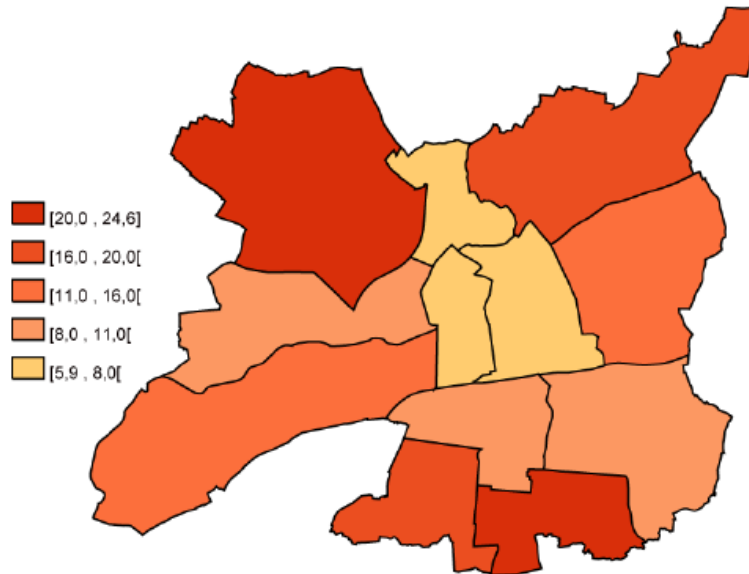
Des inégalités sociales de santé fortes sur le territoire

Les bénéficiaires de la CMU-C

*CMU: revenu fiscal inférieur 9146 euros

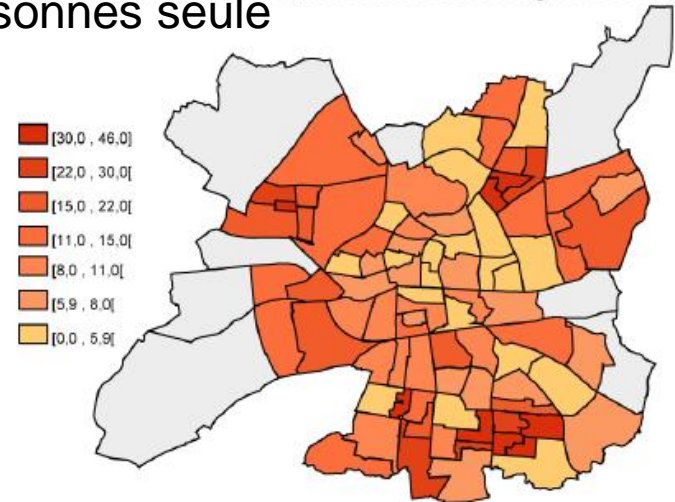
* CMUC: 647 euros mensuel pour une personnes seule

% bénéficiaires CMUC / bénéficiaires du Régime Général

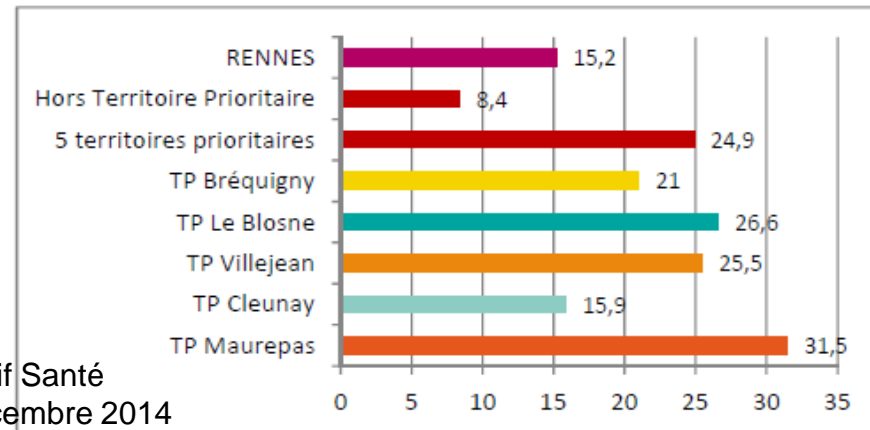


Source : CPAM 35, 31.12.2011

% bénéficiaires CMUC / bénéficiaires du Régime Général



Source : CPAM 35, 31.12.2011



(Sources : CPAM 2011 , APRAS)

La Ville: un territoire pertinent pour agir en santé

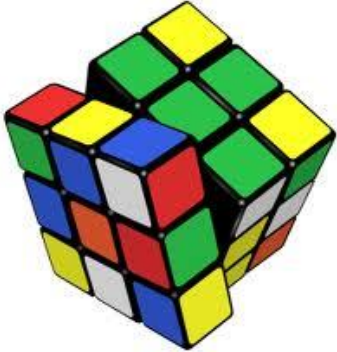
- **Proximité de l'échelon communal : territoire d'observation des besoins, d'adaptation des réponses par la mise en cohérence des actions/acteurs**
- **Diversité des politiques sectorielles comme leviers d'actions, réflexion globale et transversale autour de ce qui fait santé**

L'ensemble des politiques développées par la Ville ont vocation à améliorer la qualité de vie et donc l'état de santé de la population rennaise : la prévention, la qualité de l'habitat, l'efficacité du réseau de transports collectifs, la solidité du tissu social, la participation des citoyens...

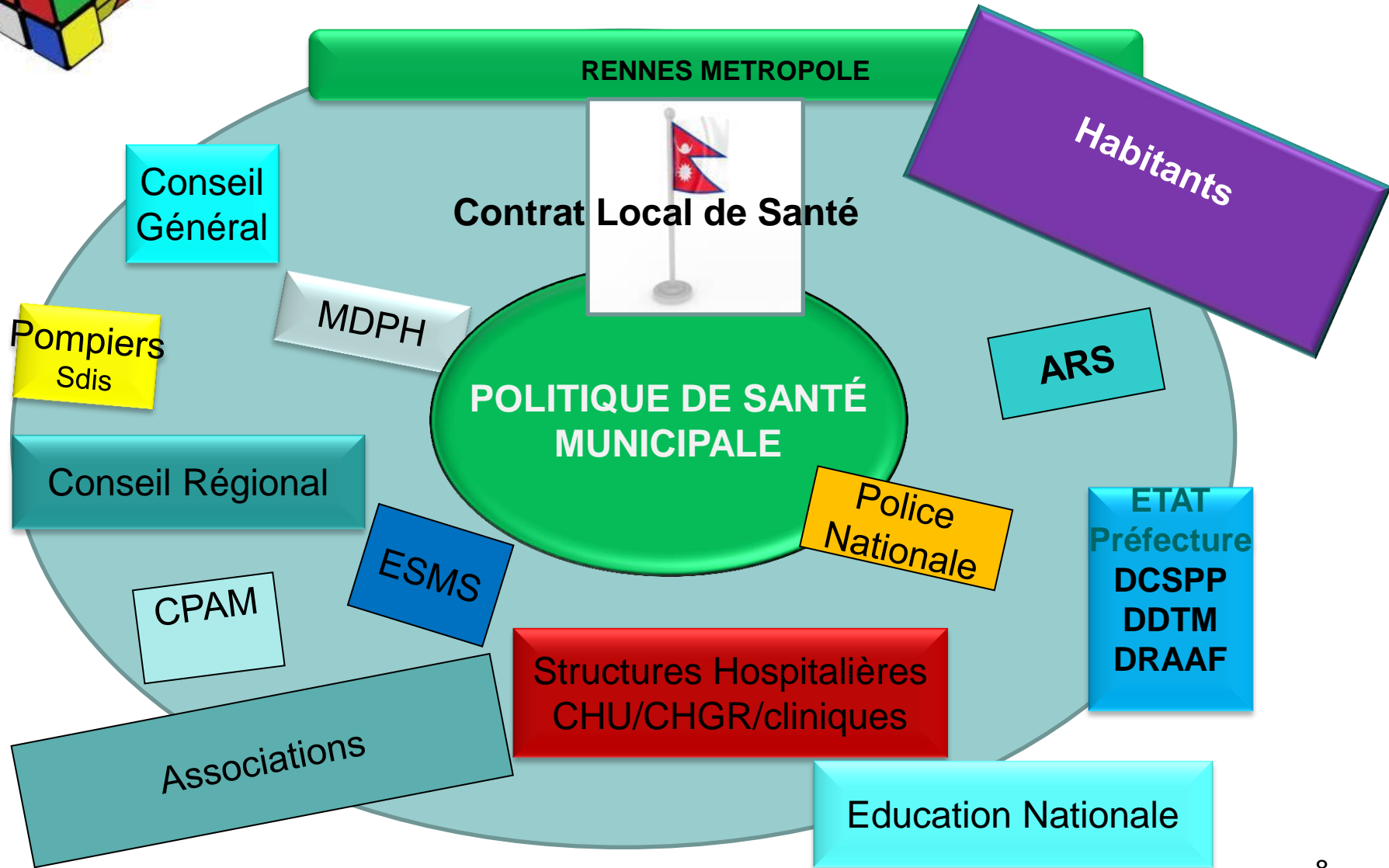
⇒ **Faire de la santé un facteur de développement social, économique et environnemental**

Un engagement de la Ville au sein du Réseau européen et français des Ville Santé de l'OMS pour faire valoir des atouts des villes pour agir en matière de santé

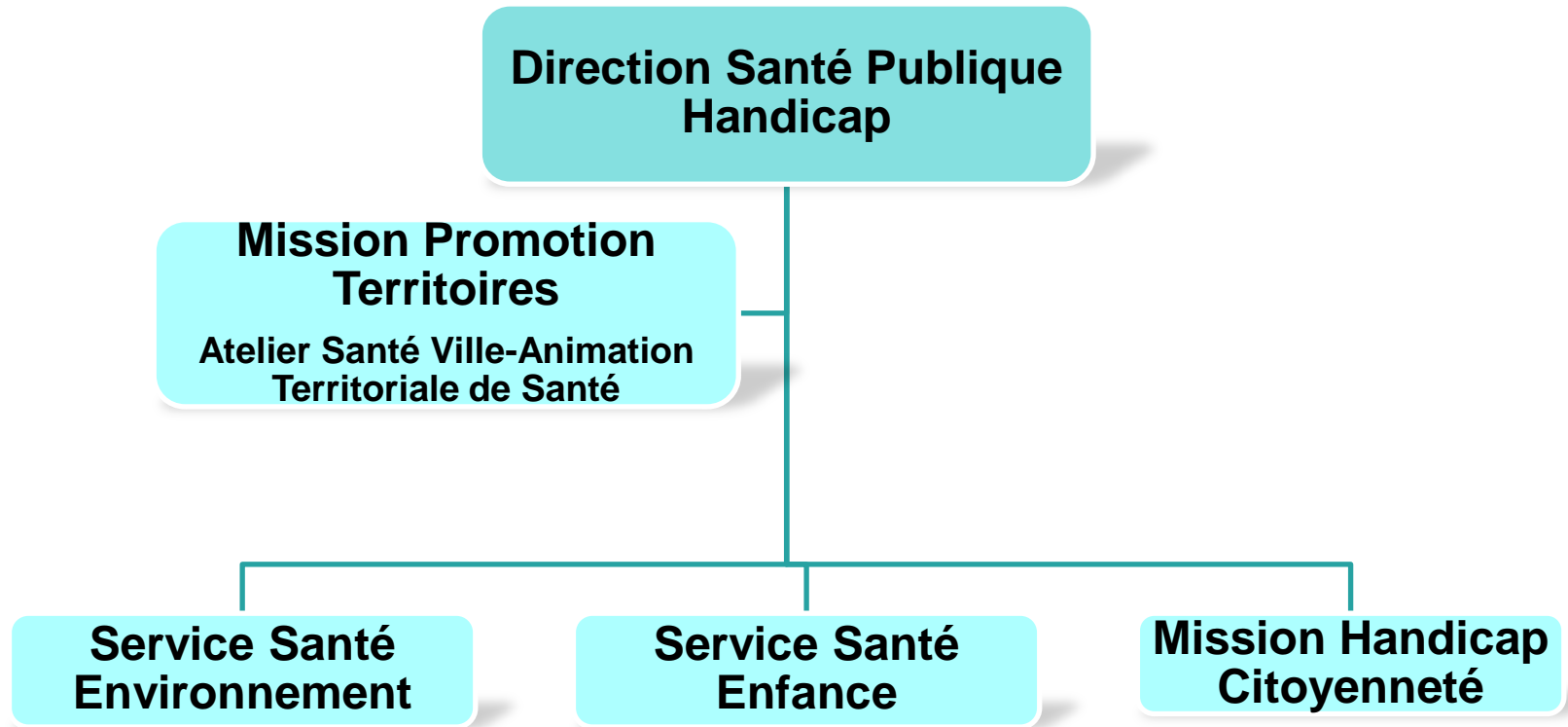




Un cadre d'action partenarial et de concertation: le comité consultatif



Une Direction santé publique handicap qui pilote le travail interservice et le lien partenarial





PLAN
LOCAL de
SANTÉ

de la
Ville de
Rennes



Contrat Local de Santé

Mettre en place une programmation partagée sur la durée du contrat au service d'une stratégie locale en santé

Engager une meilleure connaissance entre les acteurs qui œuvrent en faveur de la santé sur le territoire rennais, partager les diagnostics et les actions

Favoriser les coopérations et la cohérence des actions développées sur le territoire en décloisonnant les approches

- Agence Régionale de Santé de Bretagne
- Ville de Rennes
- Préfecture d'I&V
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie d'I & V
- Centre Hospitalier Universitaire
- Centre Hospitalier Guillaume Régnier
- Conseil Général d'I & V
- Education Nationale
- Conseil Régional
- Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins
- Conférence de Territoire n° 5 « Rennes – Fougères - Vitré – Redon »
- Représentants des usagers
- Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

Échanger avec les acteurs du territoire pour identifier :

- Ce qui constitue des enjeux de travailler sur le territoire
- La manière dont on peut les travailler ensemble



Enjeux de ce Comité Consultatif

- Un comité préparé avec quelques associations en groupe restreint
- Partager la définition de la santé que l'on souhaite porter sur le territoire
- Identifier des modes d'action à prioriser collectivement
- S'accorder sur un mode de gouvernance de la concertation sur le territoire autour des enjeux de santé qui sera intégré dans la charte de concertation de la Ville

- Temps d'échange plénier sur la santé dans la Ville (30 minutes)
- Travail en Groupe autour de deux questions:
 - A. Les habitants les premiers acteurs de leur bien-être: comment toucher les habitants sur les questions de santé et inscrire des évolutions durables de comportement.
 - B. Format du Comité Consultatif /gouvernance/objectifs
- Restitution et clôture de l'après-midi autour d'un goûter

Merci de votre attention